

RÉFORME DES RETRAITES REDÉFINITION DE NOS MÉTIERS :

L'URGENCE DE LA MOBILISATION

En janvier on reprend et on amplifie l'action car nous pouvons gagner!

Depuis le 5 décembre, la contestation sociale s'est généralisée et les mobilisations se sont poursuivies pendant les fêtes. Cette lutte, la plus longue des trente dernières années, continue en janvier avec une grève Interprofessionnelle et dans toute la Fonction publique le jeudi 9 janvier.

Des manifestations partout en France sont aussi prévues le samedi 11 janvier. L'opinion publique reste très nettement opposée à la réforme des retraites : 75 % des Français l'affirment dans un sondage du 3 janvier 2020.

Janvier 2020, un mois décisif pour sauver le modèle social français

Le Président Macron le 31 décembre a confirmé sa volonté de passer en force et il accélère en outre le calendrier. Le Premier Ministre reçoit les syndicats le 7 janvier, Blanquer ouvre des discussions à l'Education le 13 janvier. La présentation du projet de loi en conseil des ministres est prévue le vendredi 24 janvier.

Une « universalité » de moins en moins uniforme...

L'universalité du projet prend l'eau de toute part mais les enseignant-es sont toujours les grands perdants de la réforme! Policiers, militaires, contrôleurs aériens, chauffeurs routiers, marins pêcheurs, pilotes et hôtesses de l'air comme les générations nées jusque 1974 ne sont plus concernés mais la nouvelle décote de l'âge pivôt baissera leurs pensions tout autant. Ces reculs sur la réforme à points fissurent le discours officiel, un coin à enfoncer pour obtenir le retrait du projet.

Mais des décotes importantes pour toutes les générations et dès 2022!

L'application graduelle d'un âge pivot (62 ans 4 mois en 2022, 62 ans 8 mois en 2023, etc jusqu'à 64 ans en 2027) entrainerait dès 2022 des décotes pour tout départ à 62 ans. Les générations 1960 à 1965 subissent même le calcul le plus défavorable entre l'application de la décote actuelle (en fonction de la durée d'assurance) et ce nouveau malus de l'âge pivot ! Il s'agit donc, dans la période immédiate, d'« inciter à travailler plus longtemps » car tout collègue qui partirait avant l'âge pivot subirait un malus quel que soit son nombre d'années de cotisations.

Redéfinition du métier : travailler plus et plus longtemps! Les grèves de décembre très largement majoritaires à l'Education nationale ont contraint le ministre à évoquer 10 milliards pour les profs sur 17 ans, ce qui ne compensera même pas l'inflation sur cette période. Il ouvre des discussions sur la revalorisation salariale le 13 janvier avec des décisions finalisées en juin mais déjà connues : une réforme statutaire (annualisation, bivalence, augmentation du temps devant élèves, congés redéfinis...) pour +35€ à +40€ bruts mensuels sous forme de primes au mérite et d'HSA, réservées aux générations après 75! Pour un-e certifié-e 8ème échelon, il faudrait déjà tout de suite +275€ par mois pour compenser les pertes liées à l'inflation depuis 2010!

EMMANUEL MACRON RENONCE À SA FUTURE RETRAITE DE PRÉSIDENT



GRÈVE MASSIVE JEUDI 9 JANVIER 2020

Toutes et tous en grève pour gagner le retrait de cette réforme injuste.

Retrouvez tous les lieux de rendez-vous en Bretagne :

rennes.snes.edu